



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.111/2  
8 avril 1996

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion des points focaux nationaux du PAM

Athènes, 6-10 mai 1996

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

## Introduction

1. La Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes (Barcelone, 5-8 juin 1995) a décidé de convoquer la réunion des points focaux nationaux à Athènes, du 6 au 10 mai 1996. Cette réunion a pour objet d'examiner l'état d'avancement du Plan d'action et de préparer le budget-programme pour 1997.
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour proposé pour la présente réunion ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations.

### Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le lundi 6 mai 1996 à 10 heures, à l'hôtel DIVANI CARAVEL, 2 avenue Vassileos Alexandrou, Athènes, par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Tous les points focaux du PAM ont été invités à envoyer des représentants. Des représentants des organisations internationales et non gouvernementales compétentes ont été invités à prendre part à la réunion en qualité d'observateurs.

### Point 2 de l'ordre du jour: Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses Protocoles s'appliquera mutatis mutandis à la réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

### Point 3 de l'ordre du jour: Election du Bureau

Conformément à l'article 20 modifié du règlement intérieur, la réunion élira parmi les représentants des Parties contractantes un président, quatre vice-présidents et un rapporteur.

### Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire, établi par le Secrétariat, figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.111/1 et annoté dans le présent document, sera proposé à la réunion pour adoption.

L'ordre du jour provisoire a été établi par le Secrétariat en consultation avec le Bureau des Parties contractantes, et les directeurs des Centres d'activités régionales. Des groupes de travail spéciaux ou sous-comités de rédaction seront constitués par la réunion, en consultation avec le Secrétariat. La réunion examinera et adoptera la proposition d'emploi du temps figurant en annexe au présent document.

Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré à toutes les séances.

Point 5 de l'ordre du jour:                    Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée en 1995/1996

Le Coordonnateur présentera les grandes lignes du document UNEP(OCA)/MED WG.111/3 "Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion ordinaire des Parties contractantes - juin 1995 - mai 1996". La réunion sera invitée à formuler des observations sur les activités menées au cours de cette période et à prendre note de ces dernières.

Point 6 de l'ordre du jour:                    Débat général sur le budget-programme pour 1997

Le Coordonnateur présentera les grandes lignes du document UNEP(OCA)/MED WG.111/4 "Recommandations et budget-programme pour 1997". La réunion est invitée à axer ses travaux sur ce document et à mener un débat général sur l'ensemble du document.

Point 7 de l'ordre du jour:                    Recommandations et budget-programme pour 1997

La réunion procédera à un examen détaillé du document UNEP(OCA)/MED WG.111/4 "Recommandations et budget-programme pour 1997", du document UNEP(OCA)/MED WG.111/5 "Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne - MED POL \_ Phase III (1996-2005)" et prendra les décisions nécessaires concernant les divers points subsidiaires de l'ordre du jour et leurs recommandations correspondantes, tels que ces points figurent dans l'ordre du jour provisoire de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour:                    Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.111/Inf.11 "Commission méditerranéenne du développement durable" - Rapport intérimaire du Secrétariat".

La réunion sera invitée à examiner le document et à se prononcer en conséquence.

Point 9 de l'ordre du jour:                    Questions diverses

D'autres questions se rapportant au Plan d'action que des participants ou le Secrétariat pourraient souhaiter porter à l'attention de la réunion seront examinées au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport sera soumis aux participants pour adoption.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture da la réunion

Il est prévu que la clôture da la réunion sera prononcée par le président, le vendredi 10 mai 1996 à 17 heures.

ANNEXE

PROPOSITION D'EMPLOI DU TEMPS

DATE	PLENIERE
<b>Lundi 6 mai 1996</b>	<b>10 heures</b>
	<b>Point 1</b> de l'odj - Ouverture
	<b>Point 2</b> - Règlement intérieur
	<b>Point 3</b> - Election Bureau
	<b>Point 4</b> - Adoption de l'odj
	<b>Point 5</b> - Rapport Coordonnateur
	<b>14 h 30</b>
	<b>Point 6</b> - Débat général sur budget programme
<b>Mardi 7 mai 1996</b>	<b>9 h 30</b>
	<b>Point 7.1</b> - Coordin programme <b>Point 7.2</b> - Développement durable (PB/PAP/ERS)
	<b>14 h 30</b>
	<b>Point 7.2</b> - Développement durable (PB/PAP/ERS)
<b>Mercredi 8 mai 1996</b>	<b>9 h 30</b>
	<b>Point 7.3</b> - Conserv nature et sites (ASP/100 Sites hist)
	<b>14 h 30</b>
	<b>Point 7.4</b> - Evaluation pollution (MED POL/REMPEC)
<b>Jeudi 9 mai 1996</b>	<b>9 h 30</b>
	<b>Point 7.4</b> - Evaluation pollution (MED POL/REMPEC) <b>Point 7.5</b> - Information
	<b>14 h 30</b>
	<b>Point 8</b> - Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) <b>Point 9</b> - Questions diverses

<b>Vendredi 10 mai 1996</b>	<b>MATINEE LIBRE</b> (Préparation du rapport)
	<b>15.30 h</b>
	<b>Point 10 - Adoption du rapport</b>
	<b>Point 11 - Clôture da la réunion</b>

**NOTE;** La réunion se tiendra à l'hôtel DIVANI CARAVEL, 2 avenue Vassileos Alexandrou, tel. (301) 72 53 72, Fax (301) 72 36 688

**Séances de travail:** 9 h 30 - 12 h 30  
14 h 30 - 17 h 30

**Pauses-café:** 11 h  
16 h